



# ÉDITO

## Avec force et convictions

Depuis septembre 2015, **Le Cercle du Grau** est pleinement engagé dans la vie citoyenne du Grau du Roi. Représenté dans toutes les instances municipales par son élue d'opposition, il participe aux décisions, propose de nouvelles orientations et défend les intérêts des Graulens au quotidien.

Ce mouvement de réflexion aux valeurs libérales a été créé afin d'offrir le meilleur du Grau du Roi à ses habitants mais aussi à ses visiteurs. **Le Cercle du Grau** se caractérise avant tout par une liberté de pensée, loin de tout clivage et étiquettes politiques. Convaincu que Le Grau du Roi mérite bien mieux qu'une querelle idéologique, **Le Cercle du Grau** rassemble des femmes et des hommes de tous horizons, déterminés à œuvrer pour la ville qu'ils ont choisie ou dans laquelle ils sont "nés".

**Sophie Pellegrin-Ponsole**  
Conseillère Municipale  
Vice-Présidente du **Cercle du Grau**



### CONSEIL MUNICIPAL

## 29 délibérations pour un Conseil Municipal bien insipide

Serait-ce parce que les journées du mois de juin sont les plus longues de l'année que Monsieur le Maire nous a offert un Conseil Municipal de plus de trois heures alors que l'actualité était loin de le nécessiter ? Ou peut-être parce que, sans explication, celui du mois de mai avait été annulé ?

Au cours de deux premières heures ont été présentés de façon plus ou moins laborieuse les bilans d'activités de différentes structures paramunicipales :

- Les Arènes, où on constate un chiffre d'affaires en hausse (745.000 € revenant au Délégataire) mais un bénéfice en baisse en raison du coût élevé de certains spectacles ;
- La SEM du Grau du Roi Développement où définitivement il n'y a pas grand-chose à dire tant cette superstructure incluant désormais le camping de l'Espiguette et l'Office du Tourisme n'en finit pas de se réorganiser pour bien peu de résultats ;
- La Régie du port de Port-Camargue, où une insolente autosatisfaction semble être de mise.

Que dire aussi de la longue liste, énoncée pathétiquement par Monsieur le Maire, à propos des recours engagés (en vain) par certains groupes d'opposition alors que certains sujets d'importance mériteraient l'attention et le travail de chacun ? A part deux ou trois délibérations qui peuvent susciter quelques remarques, le Conseil Municipal devient une simple chambre d'enregistrement que **Le Cercle du Grau** avait déjà dénoncée. Parallèlement à ces séances fastidieuses, Monsieur le Maire signe allègrement pour plus de 50 000 € de factures par le biais de Décisions Municipales pour lesquelles aucun vote n'est requis.

Et pourtant, certains sujets auraient mérité qu'on s'y attarde et qu'un débat constructif puisse s'installer, notamment, concernant le lancement de la **consultation pour les concessions de plages**. Pourquoi ne pas avoir transmis le cahier des charges à l'ensemble des conseillers municipaux ? Pourquoi ne pas avoir recueilli les intentions de candidature pour siéger à la commission auprès de tous les conseillers municipaux comme cela se fait pour d'autres dossiers, tels que celui de la DSP des Arènes ? Pourquoi ne pas avoir réuni toutes les tendances représentées au Conseil Municipal au sein de cette commission ? A quoi bon vanter les vertus de la démocratie pour rester forcément entre soi ? Au terme de cette consultation, souhaitons que la préférence locale soit privilégiée pour l'attribution de ces établissements de plage pour les 5 prochaines années et d'ailleurs pourquoi pas 10 comme cela est le cas sur certaines concessions ?

Paul Valéry affirmait que "*La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde*". Etais-il cynique ou simplement lucide ?

### Le Cercle du Grau : la vie citoyenne Autrement

Suivez l'actualité sur les dossiers de la commune et réagissez sur le site du **Cercle du Grau** ([www.lecercedugrau.com](http://www.lecercedugrau.com)) et sur les réseaux sociaux Facebook (@lecercedugrau) et Twitter (@SophiePelon). Si vous souhaitez voir porter une question en Conseil Municipal, n'hésitez pas à nous contacter. Si, vous aussi, vous vous sentez concerné par la vie citoyenne locale, rejoignez **Le Cercle du Grau**.

## "Coupe-moi" les Ailes

Ce devait être le film du siècle ! Une promotion inespérée pour notre territoire. Une manne financière pour l'économie touristique du Grau du Roi pendant le tournage et des retombées incalculables lors de la diffusion du film en salles... L'enthousiasme débordant de Monsieur le Maire et du producteur de "Donne-moi des Ailes" n'en finissait pas de dégouliner... Jusqu'à ce jour malheureux de la fin du mois de juin où un **ULM survola une colonie de flamants roses semant une panique destructrice sur cette zone de nidation.**

Chacun des deux y est allé de ses bonnes intentions, se posant en véritables chantres de l'écologie, le producteur affirmant même être animé d'une mission écologique. Et pourtant, certains riverains de la Capelude où se déroulait le tournage, avaient prévenu des risques à investir ce site protégé : **300 techniciens, des acteurs roulant à vive allure sur cette route privée, des camions en pagaille, des ULM survolant la zone de l'Espiguette et des Salins du Midi.** Mais Monsieur le Maire a tenté de baillonner les "mauvais-coucheurs" en organisant une réunion d'information pour les résidents du chemin de Terre Neuve (à laquelle il n'a même pas assisté) après que tout ait été verrouillé entre la production et la Mairie.

Depuis cet épisode malheureux, plus de son ni d'image ni de la part du **producteur qui s'en est allé sans assumer sa propre responsabilité, rejetant l'intégralité de la faute sur le pilote de l'ULM, ni de la part de Monsieur le Maire qui a pris soin de supprimer toutes ses déclarations enflammées sur les réseaux sociaux** ; Monsieur le Maire, qui souhaitait même une avant-première de ce film au Cinéma Vog.

**Le Cercle du Grau interpellé le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable afin d'envisager un dédommagement** pour les riverains et la Commune du Grau du Roi et que de tels projets, s'ils devaient se représenter sur la commune, soient mieux encadrés et contrôlés, en tenant compte de l'avis des riverains. Cet espace unique en Europe est un joyau qu'il nous faut absolument protéger sans le "brader" à un producteur qui se vantait, il n'y a pas si longtemps, devant la presse qu'"il laissait souvent les sites en meilleur état qu'il ne les avait trouvés avant les tournages". Messieurs, les Graulens ne vous disent pas merci.

### CULTURE

## Remplir les caisses, c'est bien mais remplir la salle, ce serait mieux !

A force de titiller **Monsieur le Maire sur sa politique culturelle et sur la gestion de l'Espace Jean-Pierre Cassel, il a décidé d'augmenter le tarif des places de 10 à 14% pour la saison prochaine.** Mais pénaliser les Graulens de 2€ supplémentaires par spectacle ne réduira pas la perte de plus de 70 000 € sur la saison 2017/2018.

4 104 spectateurs (dont seulement 3 430 payants) ont fréquenté cette année les fauteuils de l'Espace Jean-Pierre Cassel, **soit un taux de remplissage d'à peine une place sur deux.** Sur les 19 spectacles proposés au cours de la dernière saison, seuls deux d'entre eux ont été bénéficiaires de 100 € chacun !

Remplir les caisses, c'est bien, mais remplir la salle, ce serait mieux ! **Le Cercle du Grau** persiste à demander qu'une mise en Délégation de Service Public à l'instar de celle des arènes soit étudiée afin que chacun y trouve son compte : le public et la municipalité.

### VOIRIES

## Il est venu le temps des inaugurations...

A moins de deux ans de la prochaine échéance électorale, **pas une semaine ne passe sans qu'un ruban d'inauguration ne soit coupé** : Esplanade de la Mer, Avenue Dumont d'Urville, Quai du 19 mars 1962... Le quartier du Boucanet n'y a pas échappé en "célébrant" la première tranche de la réfection de l'avenue de la Pinède. Première tranche ? Oui, car deux autres sont prévues et deux inaugurations par là-même !

On regrettera que ces grands travaux relèvent davantage du "repétassage" et qu'une harmonisation des voiries n'ait pas été respectée (un trottoir en caillou lavé côté cimetière et du béton désactivé, de l'autre côté de la voie). Dommage également que le réaménagement du rond-point de la Plage (rond-point du cimetière) avec la création d'une chicane sur la route départementale n'ait pas été réalisé concomitamment.

Dans les projets à venir, **Le Cercle du Grau**, présent aux Conseils de Quartiers, sera particulièrement attentif à celui de la Via Rhôna sur le boulevard Jean Bastide. L'idée saugrenue retenue par la Municipalité consisterait à abattre les mûriers ainsi que la haie courant tout le long de la promenade afin de doubler la largeur de la piste cyclable



## Adhésion au Cercle du Grau

**A moins de deux ans des prochaines échéances électorales, Le Cercle du Grau prépare résolument l'avenir du Grau du Roi avec une équipe déterminée, solidaire et compétente.** Rejoignez **Le Cercle du Grau** et indiquez-nous les thèmes qui vous intéressent prioritairement ou sur lesquels vous souhaiteriez apporter votre expérience.

- Tourisme
- Pêche
- Education
- Sécurité
- Traditions
- Economie
- Social
- Santé
- Culture
- Autres

Nom : .....

Prénom : .....

E-mail : .....

Tél. : .....

Adresse postale : .....

### Situation personnelle

Date de naissance : / /

- Célibataire       En couple  
 Enfant(s)

Je souhaite m'abonner à la Lettre d'Information du **Cercle du Grau**

- Oui       Non

Je souhaite rencontrer un responsable du **Cercle du Grau**

- Oui       Non



### Situation professionnelle

- Actif(ve)       Retraité(e)  
 Recherche d'emploi       Autre

Profession : .....

